











(DEUXIÈME ARTICLE.)

TOULOUNIDES ET FATIMITES.



VOTES D'ARCHÉOLOGIE ARABE.

(DRUSIÈME ANTICLE.)

TOULGENIDES ET FATIMITES.



(DEUXIÈME ARTICLE.)

### TOULOUNIDES ET FATIMITES,

PAR

M. MAX VAN BERCHEM.

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCII.



TOULOUNIDES ET PATIMITES

M. MAX VAN BERCHEM.

Bibliothek der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft

Ne 50/1

WINELL STORMS





historiume des surionis, ideastitte

(DEUXIÈME ARTICLE.)

#### TOULOUNIDES ET FATIMITES.

que français. C'est pourquoi d'ou trouvers, per

Depuis la publication d'un récent mémoire sur l'archéologie arabe, plusieurs correspondants ont bien voulu m'adresser leurs bienveillantes observations sur quelques points obscurs de ce travail, et je les présente aux lecteurs du Journal avec un certain nombre d'additions recueillies par moi-même. Pour éviter de donner à ces pages la forme d'un errata, je les groupe sous quelques titres généraux, tout en les rattachant à quelque passage de mon précédent mémoire 1. Ces notes complémentaires sont précédées d'un chapitre sur les inscriptions de la mosquée d'Aḥmed ibn Ṭûlûn, inspiré par une monographie récente de cet édifice; elles seront suivies d'un chapitre nouveau sur la terminologie



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Journal asiatique, 1891, t. I, p. 411 et suiv.; t. II, p. 46 et suiv.; ce travail sera cité Notes, avec renvoi aux pages du tirage à part

des inscriptions arabes, c'est-à-dire sur la valeur historique des surnoms, des titres honorifiques et des formules d'invocation qui fourmillent dans l'épi-

graphie musulmane 1.

Dans la transcription des noms propres, je reste fidèle au procédé suivi jusqu'ici. Les noms de personnes seront transcrits méthodiquement; les noms de dynasties forgés sur un nom arabe avec une terminaison gréco-latine seront rendus plus librement, car sous cette nouvelle forme ils sont devenus presque français. C'est pourquoi l'on trouvera, par exemple, Ibn Tâlûn à côté de Toulounides.

### § 1er. Toulounides.

Inscriptions de la mosquée d'Aḥmed ibn Ṭâlân. — A propos d'une inscription fatimite de cette mosquée, j'ai signalé les stèles dessinées par Marcel et gravées dans la Description de l'Égypte; mais les originaux ayant disparu depuis, j'avais négligé de les étudier de près <sup>2</sup>. Or on a retrouvé récemment dans la mosquée un fragment d'inscription remontant au fondateur, et M. Corbett Bey, dans le mémoire important qu'il consacre à cet édifice, a donné la photographie, la transcription et la traduction de ce fragment <sup>3</sup>. Songeant alors aux planches de Marcel,

<sup>2</sup> Notes, p. 82, n. 1.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce dernier chapitre n'a pu être imprimé ici et fera l'objet d'un mémoire à part qui paraîtra plus tard.

<sup>3</sup> The life and works of Ahmad ibn Tulun (Journal of the Royal.

je découvris qu'elles renfermaient non seulement le fragment publié par M. Gorbett, mais encore la partie manquante de l'inscription, enfin deux fragments de deux autres textes identiques. Dans son mémoire inachevé sur la mosquée d'Aḥmed, Marcel n'ayant pas abordé l'étude de l'édifice lui-même, ses planches sont restées inédites le comparaison du texte de M. Corbett et des quatre fragments de la Description permet dès lors d'établir le texte complet de la plus vieille inscription historique de l'Égypte musulmane.

Les dessins de Marcel se trouvent dans l'atlas de la Description (vol. II, état moderne), et font partie d'une série de planches réunies à la fin du volume sous le titre : Inscriptions, monnaies et médailles. Les planches a et b renferment les inscriptions du Miquâs de Rauda et de la mosquée construite auprès sous le calife El-Mustansir. Les planches c, d, e reproduisent avec une grande exactitude quelques fragments de la longue inscription coranique gravée sur bois dans la mosquée d'Aḥmed; en outre, la

Asiatic Society, 1891, p. 527 et suiv.). L'auteur a su tirer fort bon parti du seul fragment qu'il a eu sous les yeux, et sa traduction a servi de base à la mienne. L'autre moitié de l'inscription a été, paraît-il, retrouvée depuis dans la mosquée.

<sup>1</sup> En corrigeant la dernière épreuve, je trouve dans Marcel, Égypte (p. 74, cf. pl. XX), la traduction complète de l'inscription qu'on trouvera plus loin. Cette traduction remarquable pour l'époque contient de légères erreurs, et l'auteur ne donne ni transcription ni note explicative; aussi j'espère que mon travail ne paraîtra pas tout à fait inutile.

planche c présente un cadran solaire à caractères coufiques, et la planche e un texte sur bois du calife El-Hâfiz, provenant tous deux de la même mosquée; j'y reviendrai tout à l'heure. Enfin les planches f et g contiennent à côté de quelques fragments insignifiants les textes historiques du fondateur.

Chacune de ces planches reproduit une grande stèle de marbre composée de deux moitiés cassées de haut en bas dans le sens de la longueur et réunies après coup sur le dessin; mais il y a une différence essentielle entre les deux planches. En q, les deux fragments rapprochés sont réellement les deux moitiés d'une même inscription; la continuité du texte le prouve clairement. Les lignes, il est vrai, ne coïncident pas partout; les deux fragments ont été dessinés séparément et rapprochés plus tard pour la gravure. La moitié de gauche contient vingt-six lignes, celle de droite vingt-cinq lignes dont la dernière coïncide en apparence avec la vingt-quatrième, en réalité avec la vingt-cinquième de l'autre moitié. En f au contraire, les deux moitiés accolées proviennent de deux inscriptions différentes, car la discontinuité du texte y éclate dès la cinquième ligne. Mais ces deux fragments si mal assortis forment chacun la moitié environ d'une autre inscription identique à celle de la planche q. Le fragment de gauche compte trente et une lignes et celui de droite trente-quatre; en réalité, on n'y trouve rien de plus qu'en q, seulement le texte est moins serré.



Si maintenant on rapproche ces planches du fragment retrouvé récemment, on verra que ce dernier n'est autre chose que la moitié de droite de l'inscription entière de Marcel (pl. q). Le caractère, il est vrai, n'est pas tout à fait le même. Sur la photographie de M. Corbett, qui reproduit exactement l'original, les lettres sont taillées en relief, épaisses, larges et remarquablement trapues; les hampes des alif, lâm, etc., s'élèvent à peine au-dessus du niveau général, de sorte que les lâm se confondent souvent avec les lettres du groupe bâ, tâ, thâ, etc. Ce type de coufique primaire est assez rare; on le rencontre sur quelques monuments funéraires du me et du ive siècle, et je ne pense pas qu'il se prolonge au delà. Les inscriptions du Miqyas de Rauda et la longue frise coranique sur bois de la mosquée d'Ahmed, taillée aussi en relief, offrent des types assez différents; les lettres y sont plus minces et plus espacées. L'inscription de la pierre milliaire de 'Abd al-Malik offre encore un autre caractère, parent de celui des monnaies omayades; les autres inscriptions des trois premiers siècles sont gravées en creux sur un type beaucoup plus grêle. Le caractère que nous étudions rappelle certains corans coufiques à lettres trapues, mais ici le relief des lettres taillées en talus donne à l'inscription un aspect encore plus épais. Le dessin de Marcel rend imparfaitement cet aspect, mais la copie est exacte, autant qu'on peut s'en assurer en la collationnant sur le fragment authentique de M. Corbett.

Voici le texte de la planche g qui reproduit l'inscription complète; les deux fragments de la planche f ne fournissent qu'une variante et quelques restitutions là où le texte principal a été endommagé et indiqué par des hachures sur le dessin de Marcel. Le trait vertical au milieu de chaque ligne correspond à la cassure du marbre; les lettres disparues dans la cassure sont restituées entre crochets. Je commence à la ligne 14 avec la partie historique:

- 14 ..... أمر الأمير ابو العبّاس أحد بن طولون مولى أمير المؤ \_\_\_
- 15 منين أدام الله له العزّ والكرامة والنعامة ال...مة (٩) في الآخرة والأو-
- 16 لَى ببناء هذا المسجد المبارك المهو [ن] من خالص ما أناء الله عليه وطيّبه
- 17 لجماعة المسلمين ابتغاء رضوان الله والدا [ر] الآخرة والمار (sic) لما فيه تسنية الدين
- 18 وأَلفة المُومنين ورغبة في كارة بي [وت] الله وأداء فوضة وتلاوة كتاً] \_
- 19 به ومداومة ذكرة إذ يقول الله تقدّس [و]تعالى في بيوت أذرن الله أن توفع و
- 20 يذكر فيها اسمة يستج له فيها بالغدة والآ صال رجال لا تلهيهم تجارة ولا بيع عن



		11	•63
--	--	----	-----

- ١٥ ذكر الله وإقام الصلوة وإيتاء الزكوة بخا [ف]ون يوماً
   تتقلّب فيه القلوب والأبصار
- 22 ليجزيهم الله أحسن ما علوا ويزيدهم من [ف]ضله والله يرزق من يشاء بغير حساب أ
- 23 فی شهر رمضان من سنة خسس وستّین ومأتین (sic) سبحان ربّك ربّ العزّة چّا یصغون و
- 24 سلم (sic) على المرسلين وللحمد لله ربّ العالمين اله-[مّ] صلّى على على على آل على آل عبد وارج مجدًا
- 25 وآل مجدّد وبارك على مجدّد وعلى آل مجدّد كَأُ [فضل] ما صلّيتُ وترجّتُ وباركتُ على إبرهيم
- 26 .... | وعلى آل إبرهيم وأنعم (?) إيّك حيد

### at alone with sold amon style of six

... A ordonné l'émir Abu-l'Abbàs Aḥmed ibn Tùlûn, serviteur de l'émir des croyants, qu'Allâh lui prolonge la puissance, l'honneur et la prospérité... dans l'autre monde et sur cette terre, la construction de cette mosquée bénie et heureuse avec la meilleure part des biens qu'Allâh lui a livrés et lui a bonifiés légalement, pour la communauté des musulmans; espérant obtenir le bon plaisir d'Allâh et la vie éternelle, choisissant de préférence ce qui peut contribuer à la gloire de la religion et à l'union des musulmans, et désirant l'édification des temples d'Allâh, l'observation de sa loi, la lecture de son livre et la louange continuelle de son nom; car Allâh dit (dans son livre): «Dans les temples», etc. (Coran, xxiv, 36-38.) — Au mois de Ramadân de l'année 265 (mai 879). — Coran, xxxvii, 180-182. — Allâh, bénis Mu-

J. As. Extrait n° 7. (1892.)

PMPRIMERIE NATIONALE.

hammed et sa famille, etc., du mieux que tu as béni, etc., Àbraham et sa famille, et accorde-lui tes faveurs; car tu es glorieux et illustre.

L. 15. Il y a un ou deux mots cassés après النعة. Ce passage manque sur les fragments de la pl. f.

L. 16. ميمون est certain. Les deux mots qui suivent sont cassés, et j'ai cru d'abord qu'il cachaient le verbe صيخان ; mais la lecture من خالص est rendue certaine par la comparaison d'autres inscriptions où l'on retrouve la même formule (voir l'inscription de la note suivante). On remarquera la formule juridique ما أناء الله عليه لجماعة المسليل , c'est-à-dire le fei, dont le chef de l'État dispose dans un but d'uti-lité publique. — خليب خماعة sur le sens donné à ce mot, voir Lane, Dictionnaire¹.

L. 17. Le texte porte bien والمار, mais j'ai dit que les lâm étaient fort courts et pouvaient se con-

<sup>1</sup> Ce mot et plusieurs des expressions qui l'entourent se retrouvent sous une forme identique dans une inscription de la mosquée du mihmendâr Aḥmed au Caire (725 H.). M. Mehren (Câhirâh og Kerâfat, t. II, p. 24) en a donné une copie que je rectifie ainsi d'après mes notes:

أمر ببناء هذه التربة والمسجد المبارك من خالص ماله مما أفاء الله علية وطبية في عارة وطبية في عارة بيوت الله وأداء فرضة وتلاوة كتابة ومداومة ذكرة العبد الفقير إلى الله تع أجد المهندار ونقيب نقباء لليوش المنصورة الناصية إذ اقتديت بقولة تع في بيوت الح... ما علوا في وذلك في شهر المحرّم سنة خسس وعشرين وسبهاية صلى الله على مجد وآلة في



fondre avec les bâ, etc. Or la planche f (fragment de gauche) porte ici واسارا لما همه, groupe qu'il faut lire وإيشارًا لما هيه والمارا الما وايشارًا لما فيه الله et traduire mot à mot : « en préférant ce qui implique l'illustration de la religion ». L'omission de l'alif final dans إيشارًا est une particularité d'orthographe, ou peut-être une simple erreur.

L. 18. La restitution de بيوت est donnée par le contexte et par l'allusion au verset du Coran qui commence à la ligne suivante : ق بيوت الله .

L. 25. La restitution de كأفضل est donnée par f (fragment de gauche, l. 30).

L. 26. La première moitié paraît manquer entièrement; la deuxième est complétée par f (fragment de gauche, l. 31).

Cadran solaire. — La planche c de la même série contient, ainsi que je l'ai dit plus haut, la reproduction en demi-grandeur d'un cadran solaire sur plaque de marbre provenant de la mosquée d'Aḥmed. Le dessin de Marcel montre la plaque déjà brisée de part en part, et je suppose qu'elle a entièrement disparu.

Au milieu d'un réseau de lignes astronomiques, ce cadran porte en caractères arrondis le nom des heures et en caractères coufiques pourvus de points diacritiques le nom des douze signes du Zodiaque et des quatre points cardinaux; une bande réservée



3.

le long du côté nord offre l'inscription suivante en coufique avec points diacritiques:

[On a ordonné] la confection de ce cadran solaire dans la mosquée qui porte le nom d'Ahmed ibn Tûlûn, qu'Allâh le couvre de sa grâce, en l'an 696 (1296-1297).

Dans mon précédent mémoire <sup>1</sup>, j'ai montré que le coufique fleuri, chassé de l'épigraphie syro-égyptienne au vi° siècle de l'hégire par le caractère arrondi, s'est conservé longtemps encore dans les inscriptions décoratives, et j'ai assigné à ce fait des raisons d'ordre technique. On peut ajouter à propos de ce cadran que ce caractère se conserve sur les instruments astronomiques, en particulier sur les cadrans solaires et les astrolabes.

Peut-être faut-il voir dans cette survivance du coufique orné le désir de donner à ces instruments quelque peu astrologiques un aspect mystérieux aux yeux du vulgaire, incapable dès lors de déchiffrer un caractère suranné. Je pense qu'il vaut mieux chercher ici encore des raisons plus positives et d'ordre technique, le caractère angulaire se prêtant mieux que l'arrondi aux allures du burin sur le cuivre et sur le marbre 2. En effet, le coufique de



<sup>1</sup> Notes, p. 117 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les lignes des cadrans solaires exigeant une grande exactitude sont comme burinées dans le marbre; de là la parenté étroite des

ces instruments est toujours angulaire, délié, fin, maigre et allongé, et porté sur une ligne de base très rigide, interrompue çà et là par un demi-cercle tourné au-dessous de la ligne. A part cet aspect général, il se distingue encore du caractère carmatique proprement dit par une grande sobriété dans l'emploi des rinceaux et par l'adjonction fréquente de points diacritiques, détail qui trahit une origine relativement récente. Voici quelques exemples qui montreront que ce caractère se conserve très tard sur ces sortes d'instruments.

Cadrans solaires. — 1° La belle mosquée con-

caractères gravés dans deux matières aussi différentes. Sur les astrolabes, on trouve aussi le caractère arrondi, mais le coufique grêle domine. Delphin, L'Astronomie au Maroc (Journal asiatique, 8° série, t. XVII, p. 181): «Toutes les autres inscriptions (d'un astrolabe) sont en caractères coufiques qui se prêtent mieux par leurs formes rigides et anguleuses à la gravure au burin sur cuivre...» Les caractères maugrébins de cet astrolabe sont euxmêmes très rigides.

Les points diacritiques n'apparaissent régulièrement sur le coufique orné (monnaies, instruments, etc.) qu'à partir du vr siècle, c'est-à-dire depuis l'invasion de l'arrondi; dans presque tous les Corans coufiques pointés, les points ont été rajoutés plus tard, le plus souvent à l'encre rouge. On trouve encore un coufique orné, mais très abâtardi, sur quelques pièces de Bîbars I<sup>e</sup>; ce sont les dernières monnaies syro-égyptiennes qui présentent ce type à ma connaissance. Sur la garde d'un sabre de Bîbars II (708-741 H.), le nom du sultan, gravé dans le métal, est encore en carmatique, comme sur les instruments astronomiques en cuivre (Marcel, Égypte, p. 171). Pour saisir sur le vif la lutte entre le carmatique et l'arrondi au vr siècle, il faut étudier surtout les séries monétaires des Ayoubites.

struite au Caire en 730 de l'hégire par l'émir Qûşûn, échanson du sultan Muhammed en-Nâşir, est presque entièrement détruite depuis le percement du boulevard Mehemet-Ali, ce grand coup de sabre frappé en ligne droite dans le cœur de la ville arabe. A part quelques vestiges du sanctuaire, il ne reste plus de cet édifice qu'un beau portail ouvrant sur la grande artère médiane du Caire fatimite, qui porte en cet endroit sur le plan de la *Description* le nom de Sikkat el-Oeysoun<sup>1</sup>.

L'inscription gravée des deux côtés de la porte à mi-hauteur a été publiée par M. Mehren <sup>2</sup>. A gauche de la porte, au-dessus de l'inscription, on voit un cadran solaire avec un texte en coufique orné, du même type grêle et allongé, portant les mots suivants :

Ouvrage d'Ahmed el-Harîri(?) en l'an 785 (1383).

2° A l'extrémité nord du groupe des tombeaux dits des califes, au désert, se trouvent deux grands tombeaux-medreses contigus. Ces deux édifices, construits sur le plan et dans le style des tombeaux medreses de la dernière époque des Mamlouks,



¹ État mod., atlas, vol. I, pl. XXVI. Remarquer la forme moderne Qeisûn pour Qûsûn, comme Țeilûn pour Ţûlûn. La mosquée, restaurée partiellement sur le boulevard, porte sur le plan de Baedeker le nº 50. Voir aussi Prisse, Art arabe, t. I, pl. XLVI.
² Câhirâh og Kerâfat, t. II, p. 44.

sont dignes de leurs voisins plus célèbres, les tombeaux de Barqûq, de Birs-bây et de Qâit-bây, mais ils sont moins connus parce qu'ils ont été abandonnés et fermés à la circulation.

Le mausolée nord a été construit par le sultan El-Achraf Înâl en 860 de l'hégire (1456); ses inscriptions ont été publiées en partie par M. Mehren le tombeau sous la coupole, se trouve un cadran solaire avec l'inscription suivante en coufique grêle:

عل الفقير حَسَن الدَّمي (٩) تليذ الشيخ بدر الدين المارديني (٩) ربيع الأوّل في عام ١٨٠٠.

OEuvre du pauvre Ḥasan de..., élève du chèkh Bedr eddin de Mardin(?) en Rabi<sup>c</sup> I de l'an 871 (oct.-nov. 1466).

Comme on le voit, la confection de ces cadrans s'enseignait de maître à élève comme les autres arts manuels, et ces artisans formaient probablement, comme les architectes, des sortes de corporations d'initiés.

Le tombeau-medrese adjacent au sud est connu sous le nom de El-emîr el-kebîr. Ses inscriptions ne renferment aucun nom propre, mais bien la date de 913 de l'hégire; on peut donc l'attribuer à un émir du sultan Qânṣuweh el-Ghûri <sup>2</sup>. Dans les vastes



<sup>1</sup> Op. cit., t. I, p. 53 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après M. Mehren (op. cit., t. I, p. 56), ce tombeau était destiné à la sépulture du sultan lui-même. Cependant son mausolée

dépendances ruinées qui s'élèvent à côté du tombeau et de la medrese, et qui abritaient sans doute un couvent ou une institution analogue, j'ai trouvé les restes d'un cadran solaire, et près de là plusieurs ébauches d'inscriptions tracées dans ce même coufique grêle, comme si quelque apprenti naqqâch s'était exercé à reproduire sur la pierre et sur le plâtre un caractère devenu hiératique <sup>1</sup>. Ainsi ce type spécial de coufique s'est conservé sur les édifices et pour un usage spécial jusqu'au xvie siècle, peut-être encore au delà, en Égypte du moins.

Astrolabes. — Un grand nombre de ces instruments offrent des spécimens du même caractère; on pourra s'en assurer en comparant les planches des nombreux travaux parus sur ce sujet et dont M. Schio a donné une liste assez complète dans son mémoire (Di due astrolabi... Venise, 1880); signalons encore les instruments suivants:

L'astrolabe marocain publié récemment par M. Delphin et portant la date de 1197 de l'hégire (1783)<sup>2</sup>;

s'élève au centre du Caire et vis-à-vis de sa medrese, dans la rue qui porte son nom (plan de 1798, VIII, K-6, 308-309). Ce mausolée, restauré récemment, devait être en ruines dès l'époque française, car l'explication du plan ne lui donne pas son nom. Sur le monument El-emir el-kebir, voir aussi Comité de conservation des monuments de l'art arabe, fasc. I (1884), p. 25.

<sup>1</sup> Une de ces inscriptions d'ailleurs insignifiantes porte les mots: عبد الغاهر (sic) عبد الغاهر.

<sup>2</sup> Op. cit. et loc. cit., p. 177 et suiv.



--- to ( 19 ) · c 3 ···

Enfin deux astrolabes en cuivre du Musée germanique de Nuremberg, que j'ai eus récemment entre les mains. Sur le premier, la dédicace offre le coufique grêle habituel, avec quelques points diacritiques:

صعه احد بن محد النفاش عديمه سروسطه سنه تعد . . .

Fabriqué par Aḥmed ibn Muḥammed le graveur, dans la ville de Saragosse, l'année...

Par son origine espagnole et par la forme is, cet instrument rentre dans la classe nombreuse des astrolabes maugrébins; la date n'est pas très claire.

L'autre porte la dédicace suivante :

صنعة السهل (?) الأصطولابي (?) النيسابوري على برسم خزانة الملك المظفّر تقى الديس.

Fabriqué par El-Sahl (?), le fabricant d'astrolabes de Nisapur; fait pour le musée d'El-Malik el-Muzaffar Taqi ed-dîn 1.

Ici les caractères sont plus épais et sans points diacritiques, ce qui trahit soit une origine plus ancienne, soit une provenance différente. En effet, la plupart des astrolabes proviennent du Magreb; or les noms inscrits sur cet instrument ont été portés

<sup>1</sup> Je découvre qu'il a déjà été publié; cf. Murr, Inscr. arab. pallii imper., p. 26, avec un assez bon dessin, et la traduction bien plus correcte de Fraehn, Monum. varia, t. II, p. 74. Le deuxième mot est très douteux; le troisième n'est possible qu'en supposant sur l'original la forme اصطرادان avec.



par trois princes ayoubites de Ḥamâh, par le neveu de Saladin, fondateur de la dynastie au vr° siècle, et par deux de ses successeurs au vr° siècle. L'origine syrienne et relativement ancienne de cet astrolabe expliquerait assez l'aspect différent des caractères.

Ainsi le coufique grêle qu'on pourrait appeler astronomique, et qui n'est qu'une variété du coufique occidental, se conserve presque jusqu'à nos jours sur les astrolabes.

#### § 2. — FATIMITES.

Note sur les monuments. — Je n'ajouterai qu'un détail à ce sujet. Derrière le mausolée de Sitta Nafîsa au sud du Caire se trouve une qubba, c'est-àdire un petit édifice à plan carré, surmonté d'un tambour octogone et d'une coupole. Ce monument, contigu au mausolée de la sainte du côté du sud, s'élève dans un enclos qui renferme des tombes. Il abrite à l'intérieur les sépultures des califes abbasides du Caire. Je ne puis déterminer exactement la date de ce curieux édifice, dont je n'ai pu visiter l'intérieur. Le tombeau principal étant celui d'un ambassadeur du calife de Bagdad mort au Caire en 640 de l'hégire, le monument ne peut être postérieur à cette date; d'autre part les décorations intérieures présentant déjà des inscriptions en ca-



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ses épitaphes ont été publiées par Rogers Bey, qui donne une description sommaire du monument. Voir Comité de conscrvation, fasc. II [1885], p. 21, et Bulletin de l'Institut égyptien, année 1883, p. 106 et suiv.

ractère arrondi, il ne peut guère être antérieur aux Ayoubites. Son origine ayoubite paraît encore confirmée par la disposition intérieure de la zone de raccord entre le plan carré et la coupole : on y trouve deux étages de trompillons remplaçant la trompe unique fatimite. Cette nouvelle solution, comme je l'ai dit, n'apparaît qu'avec les Ayoubites, autant qu'on peut en juger sur les coupoles fort rares de cette époque. Pour le reste, ce monument conserve encore les traditions de la construction fatimite. Il est tout entier en briques; la décoration sur plâtre des fenêtres et des niches à fond plat, et surtout celle du mihrâb en forme de coquille, enfin le style des inscriptions décoratives carmatiques le rapprochent des édifices fatimites. On peut en dire autant d'un détail caractéristique qui fait l'objet spécial de ces lignes : le profil de la coupole est ce même profil persan qu'on rencontre dans tous les arcs des mosquées fatimites. Comme la plupart des constructions voûtées en briques des Ayoubites ont disparu au Caire, on peut supposer d'après ce monument que le profil persan a subsisté partiellement du moins sous cette dynastie. Chose curieuse, c'est la seule coupole du Caire qui présente aujourd'hui ce profil aussi franchement accusé; les rares coupoles fatimites, comme celles des mosquées d'El-Guyûchi et d'El-Hâkim, sont d'un diamètre plus petit, et le profil persan y est beaucoup moins sensible que dans les arcs contemporains 1.



Il existe encore dans la Karâfa deux ou trois coupoles en ruines

Notes sur les inscriptions. — Pour compléter la liste des inscriptions fatimites, il faut rappeler ici :

- 1° L'intéressante inscription du calife Ez-Zâhir, gravée sur la charpente de la coupole de la mosquée d'Omar à Jérusalem; elle présente les invocations pieuses propres à l'épigraphie fatimite <sup>1</sup>;
- 2° L'inscription sur bois du calife El-Ḥâfiz, provenant de la mosquée d'Aḥmed et gravée par Marcel dans les planches de la Description<sup>2</sup>.

Enfin voici quelques corrections aux inscriptions publiées dans mon dernier mémoire.

Inscription abbaside de la grande mosquée de Damas 3.

à profil persan. Les observations sur la construction et la décoration de la qubba des califes abbasides sont faites sur les photographies de Sebah, n° 267, 442 et 443.

<sup>1</sup> Cette inscription, datée de 413 de l'hégire, a été publiée par M. de Vogüé, Temple de Jérusalem, p. 93 et pl. XXXVII, et reproduite par M. Mauss, Note sur le tracé du plan de la mosquée d'Omar, etc. (Revue archéol., 1888, tirage à part, p. 30 et pl. III). Voir aussi les deux fragments fatimites dans de Vogüé, op. cit., p. 77 et 87, et l'inscription de Messine (Amari, Epigrafi, t. I, p. 90).

<sup>2</sup> État mod., atlas, vol. II, pl. e des *Inscriptions*; voir plus haut, p. 16. Ce texte est très détérioré; il se compose de cinq longues lignes en coufique fleuri, sur lesquelles on ne peut déchiffrer, à part quelques mots isolés, que le fragment suivant:

<sup>3</sup> Notes, p. 15.



— En revoyant mes notes, je déchiffre après les mots يمين أمير المؤمنين (la main droite du calife¹) la phrase suivante :

وأيّام أخيه الملك الأجلّ المؤيّد (٩) المنصور تاج الدولة سراج الملّة وشرف الأمم أبي سعيد تُنش بن (٩) ملك الإسلام ناصر أمير المؤمنين وفي أيّام وزارة....

...et pendant (le séjour ou l'administration) de son frère le roi très noble, puissant et victorieux, la couronne de l'empire et le flambeau de la communauté religieuse, la gloire des nations Abu Sacid Tutuch fils (?) du roi de l'Islâm, défenseur du calife, et durant le vizirat de...

lci s'arrête malheureusement ma copie, qui présente encore une longue lacune jusqu'à la date finale. Griffonnée à la hâte au sommet d'une échelle, elle n'est qu'une ébauche grossière, et si je donne ici ce nouveau fragment, c'est à cause des titres honorifiques dont on tirera parti dans un chapitre spécial. Le nom de Tutuch, qui gouvernait alors Damas pour son frère Malik Châh, est rendu certain par la kunya Abu Sa'îd, qui était bien la sienne; la suite de l'inscription mentionne probablement le vizir Nizâm el-Mulk, une des figures les plus curieuses de l'époque. Je recommande vivement ce texte et ses voisins aux arabisants qui visiteront Damas; sa rédaction en fait un document précieux



Le mot was donné par ma copie me paraissait incertain pour le sens; mais je trouve que ce surnom a été porté par les Seldjoukides; cf. Hist. or. des Croisades, t. I, p. 833.

pour la détermination des rapports politiques entre la cour du calife et ses puissants suzerains à une des époques capitales de l'histoire musulmane.

Inscription de Rabwe, près de Damas<sup>1</sup>. — L. 4. Le mot étant écrit fort lisiblement et donnant un bon sens, il n'y a pas de raison de lui en substituer un autre; il faut donc lire : « A réparé les parois croulantes de la colline . . . »

L. 8. Il faut lire غ ظهر مسجد الطرائغييي « derrière la mosquée des marchands de curiosités ». Le nom de cette mosquée ressort d'un passage de l'ouvrage de Ibn Cheddâd intitulé : El a'lâq el-khaṭîra ².

Dans la petite inscription de Jaffa (Notes, p. 88), on peut lire à la quatrième ligne : [قال متوالق)

<sup>1</sup> Notes, p. 84. Je dois les observations relatives à ce texte et aux suivants à l'obligeance de M. Ch. Rieu.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> British Museum, Add. 23335, fol. 40 v°: يعرف الطرائغيين في سوق السرّاجيين. Ce nom est tiré de طرائغي, nisba de أمرائغي pluriel de مرائغي articles de choix, curiosités, nonveautés; cet adjectif relatif est inconnu aux dictionnaires. Dans le Kitâb barq ech-châm du même auteur, que M. de Goeje a bien voulu me prêter (Leyde, 1466), se trouve le même passage, f° 24 r°, et un peu plus loin: محمد بالقلام كان يعرف محمد الطرائغيين. Il semble donc qu'il y eut deux mosquées de ce nom.

« il était alors gouverneur de la ville d'Ascalon au nom du calife ». Cette phrase se rapporterait alors aux mots عبد أمير المؤمنين « serviteur du calife » dans la première ligne.

Mosquée El-Aqmar au Caire 1. — Dans la restitution de la première inscription fatimite (p. 97), on peut faire les corrections suivantes :

L. 5. Au lieu de منصر جيوش الإمام (Allâh, prête secours aux armées de l'imâm », phrase qui brise la continuité du texte, on pourrait lire simplement أمير جيوش الإمام « général des armées de l'imâm ». Cependant, pour conserver la forme من paraît certifiée par ma copie, on peut lire aussi « celui qui a le plus conduit à la victoire les armées de l'imâm ». Cette forme du superlatif, qui paraît un peu forcée, est cependant employée dans les titres honorifiques 2.

L. 6. Après لإقامة البرهان, j'ai oublié de restituer les mots على كانّة المشركين, qui se trouvent dans le texte original, ligne 4.

Dans la seconde inscription fatimite (p. 99, l. 4

1 Notes, p. 89 et suiv.

Bibliothek der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Par exemple اَقْضَى القضاة «le qâḍi en chef», Kâmil (éd. du Caire), IX, 191, 209, etc. Les titres tels que qâḍi, nâṣir, etc., conservent leur valeur grammaticale d'adjectifs verbaux et peuvent former des superlatifs.

du texte), la restitution du mot المامون est bonne, à supposer que ce mot appartienne à un groupe tel que العبد المامون (chargé de confiance, confident), comme titre honorifique du vizir, et non comme surnom. Dans ce cas, les objections faites à ce mot pris comme surnom du vizir (El-Ma'mûn el-Batâ'iḥi) tombent d'elles-mêmes.

Mosquée d'Eṣ-Ṣâliḥ au Caire. — A propos des inscriptions de l'émir Bektimur, M. Rieu me communique sur ce personnage les notes suivantes qu'il a recueillies dans l'ouvrage de Ibn Ḥagar intitulé: Ed-durar el-Kâmina¹. L'auteur l'appelle Bektimur emîr gendâr el-manṣâri, et ajoute qu'il était auparavant gâkendâr. C'était un favori du sultan Muḥammed en-Nâṣir qui le ramena de Kerak et le nomma nâ'ib es-salṭana. Soupçonné de comploter contre son maître, il fut arrêté en 711 et mis à mort à Kerak en 716 de l'hégire. Comme il n'est guère question de lui avant 698, année où il fut nommé régent (Weil, t. IV, p. 221), l'inscription de la chaire est probablement datée de 699, et non de 679.

Lexicographie et notes diverses. — Je réunis sous ce titre quelques additions à trois passages de mon précédent mémoire.

seb sessioned der



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> British Museum, Or. 3043, fol. 91 v°. Voir aussi dans Weil, Geschichte der Chalifen, t. V, Register, s. v. Buktumur Djukendar, plusieurs détails qui complètent ces renseignements.

n° Badana et tâq¹. — J'ai fait observer que le premier mot, que Quatremère rend toujours par courtine, signifie souvent un saillant. Dans les passages de Maqrìzi donnés par Quatremère, ce mot ne peut désigner autre chose que les saillants qui défendent les grandes portes du Caire, et dans plusieurs autres citations du savant orientaliste, il peut aussi bien s'appliquer à un saillant qu'à une courtine². Cependant on observera que dans plusieurs passages, badana est opposé à burg; on pourrait en induire que dans ces cas le mot a le sens de courtine, une enceinte étant toujours composée de courtines et de tours³.

Le seul texte où badana signifie clairement une

<sup>1</sup> Notes, p. 25, n. 2.

<sup>2</sup> Quatremère, Histoire des Mongols, p. 252, n. 81. Remarquer surtout le premier passage, tiré du Kâmil: «...la badana que les mineurs avaient sapée s'écroula...»; la sape s'attaquait surtout aux angles, toujours occupés par un saillant. De même le passage d'Abulmahâsin: «Chaque badana de l'enceinte en protégeait une autre»;

ce rôle protecteur échoit aux tours.

³ Voici deux passages nouveaux qui rentrent dans cette catégorie : Ibn Khallikân (de Slane, t. IV, p. 538; texte arabe, éd. du Caire, 1299, II, 527, l. 5 d'en bas; il s'agit de la destruction des murs d'Ascalon par l'armée de Saladin, obligée d'évacuer la place) : وجعل لكلّ أمير من العسر بدنة معلومة وبرجا معينا «la démolition fut répartie entre les troupes, et chaque émir de l'armée eut à détruire une badana et une tour désignées à cet effet ». — Maqrîzi, Khiṭaṭ, II, 204, l. 33 : سور من جريائيراج وبدنات au lieu de badana». On remarquera ici le pluriel بدنات au lieu de المحافظة أيمان على على المحافظة والمحافظة والمحافظ

courtine est celui où Maqrîzi décrit l'emplacement de l'inscription du calife El-Mustanșir à côté de la Porte des Conquêtes au Caire<sup>1</sup>. Sa description est si précise qu'il a évidemment vu l'original; or on sait que l'inscription commence sur la courtine du mur.

Enfin, dans un autre passage de Maqrîzi<sup>2</sup>, badana désigne à deux reprises les piliers de brique qui portent la retombée des arcs dans la mosquée d'El-Hâkim et qui, soit dit en passant, ressemblent beaucoup plus à un saillant qu'à une courtine. Ge sens découle de l'adjonction de Maqrîzi: « Sur chaque pilier se trouve un tâq<sup>3</sup>». Ce dernier mot signifiant une ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur, une fenêtre, une arcade, etc., j'ai supposé qu'il désignait ici les ouvertures percées dans les tympans des arcs au-dessus des piliers. Ges évidements, dont le but est d'alléger les maçonneries, sont fréquemment employés dans l'architecture arabe, qui les a peut-être empruntés à la construction sassanide 4.

Or, dans la mosquée d'El-Hâkim comme dans celle d'Ahmed, ils ont exactement la même forme

<sup>1</sup> Khitat, II, 278, 1. 2; voir Notes, p. 51.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Op. cit., II, 278, l. 19 et 21; voir Notes, p. 25.

<sup>.</sup> وفي كلّ بدنة منها طاق : Op. cit., II, 278, l. 21 عام .

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Sur l'origine préislamique de ces évidements, Notes, p. 25, n. 2; voir aussi Dieulasoy, L'art antique de la Perse, t. V, p. 106 et pl. X et XI (pont de Dissoul). Les piles de ce pont sont percées d'évidements couronnés d'un arc brisé, qui alternent avec les arches. L'aspect de ce pont rappelle ainsi, abstraction faite de l'épaisseur des massifs, celui d'une ligne de piliers et d'arcades dans le sanctuaire des mosquées d'Ahmed ou d'El-Hâkim.

et les mêmes proportions que les grands arcs euxmêmes, et ceux-ci, avec leurs pieds-droits formés par les piliers, sont de véritables ouvertures percées

dans l'épaisseur du mur.

En effet, j'ai trouvé depuis un passage où le mot tâq désigne clairement ces grands arcs eux-mêmes, ou plus exactement l'espace compris entre deux piliers dans le sanctuaire d'une mosquée. Ibn Khallikân raconte que deux disciples de Châfi'i, Ibn 'Abd el-Ḥakam et Buwaiṭi, se disputent l'honneur de lui succéder dans son professorat à la mosquée du Vieux Caire: «Ibn 'Abd el-Ḥakam s'emporta, et quittant la place où Châfi'i faisait ses cours (dans la mosquée), il alla s'établir dans un tâq plus loin, séparé de celui de Châfi'i par un autre tâq. Alors Buwaiṭi s'établit à la place de Châfi'i, dans le tâq où il donnait ses cours¹.»

Ici le sens est parfaitement clair. Les cours avaient lieu dans les mosquées et de préférence dans le sanctuaire (liwân), où professeurs et élèves étaient à l'abri du soleil et des intempéries. Les cours d'El-Azhar se font encore aujourd'hui dans le sanctuaire autour des colonnes qui portent les arcs et la toiture, et pour quiconque a visité l'Orient, la scène décrite par Ibn Khallikân est vivante : Châfi'i ré-

1 De Slane, t. IV, p. 396; texte arabe, II, 458, l. 4: وترك علما الشافى وتقدّم نجلس في الطاق وترك طاقًا بين مجلس الشافى وتعلم وجلس البويطى في مجلس الشافى في الطاق الذي كان يجلس وجلسة وجلس وعلى المويطى في علم الشافى في الطاق الذي كان يجلس على المويطى في الطاق الذي كان يجلس الشافى في الطاق الذي كان يجلس المويطى في الطاق الذي كان المويطى في المويطى في المويطى في المويطى في المويطى في المويطى المويطى المويطى في المويطى ال



unissait ses élèves dans le sanctuaire, entre deux colonnes ou deux piliers reliés par un arc. Le disciple évincé se lève et va s'établir plus loin dans la même ligne de supports, en laissant toutefois une arcade entre son rival et lui pour être plus tranquille et se faire entendre de ses élèves 1.

Ainsi le mot tâq a pour sens général : percée à travers un mur en forme de fenêtre cintrée. Appliqué aux arcades des sanctuaires ou aux arches d'un pont, il désigne par une extension naturelle l'intervalle compris entre deux supports, piles, piliers ou colonnes, avec l'arcade qui le recouvre.

Si l'on veut appliquer ce sens au passage de Maqrîzi cité plus haut, il faut traduire « à chaque pilier correspond une ouverture couronnée d'un arc », ce qui revient à dire que les piliers du sanctuaire portent la retombée des arcs bandés sur leurs

La traduction de Slane (tûq = niche) n'est donc pas tout à fait exacte. M. Fell (Ursprung und Entwickelung des höheren Unterrichtswesens bei den Muhammedanern, p. 14, n. 4), qui cite ce passage d'après Haneberg (Ueber Schul- und Lehrwesen der Muhamedaner im Mittelalter, p. 39), croit qu'il s'agit ici d'une chapelle (zâwiya) et conteste la traduction correcte de Haneberg (tâq = Bogen). La raison qu'il en donne paraîtra sans valeur à quiconque a visité El-Azhar, où les cercles d'étudiants (حلقة) se touchent et où les voix des professeurs semblent se perdre dans un brouhaha perpétuel. Partout où il est question d'un cours donné dans une maqsûra ou dans une zûviya, il s'agit dans le premier cas d'une enceinte réservée dans le sanctuaire et dans le second d'une chapelle attenante. Mais dans le passage qui nous occupe, il n'est question que d'un tâq; et comme la plupart des cours se donnent dans le sanctuaire même, ils ne peuvent avoir lieu que sous une des arcades qui portent la toiture dans le sanctuaire des mosquées syro-égyptiennes.



intervalles. Cependant, vu la parfaite similitude qui existe dans cette mosquée entre les grandes ouvertures d'un pilier à l'autre, et les petits évidements percés dans le mur au-dessus des piliers mêmes, on peut sans inconvénient s'en tenir au sens plus spécial que j'ai proposé. De toute manière, le mot tâq confirme la supposition que badana désigne ici les piliers de brique du sanctuaire et des portiques autour de la grande cour.

2° Dimensions des briques. — J'ai donné les dimensions des briques de la mosquée d'Aḥmed ibn Ṭûlûn en réduisant les mesures cotées dans l'ouvrage de M. St. Lane Poole<sup>1</sup>; on trouvera dans le mémoire déjà cité de M. Corbett des chiffres un peu différents et certainement plus exacts<sup>2</sup>.

3° Khaliliya. — Dans la description que Maqrîzi donne de la Porte de Zuwêle se trouve le passage suivant : « . . . Sous le règne du sultan Muḥammed en-Nâṣir, le gouverneur du Caire Aidkin fit placer sur la porte une khalîliya qu'on frappait tous les soirs après la prière de l'après-midi³. » En traduisant ce passage, j'avouais que le sens de ce mot

8 wide and about 4 thick, etc. — Sur les dimensions des briques de Sarvistan, voir Dieulafoy, op. cit., t. IV, p. 2; sur celles du Tâgi-Kesrâ, Abd al-Latîf — de Sacy, p. 259, n. 91. Sur les mots فرا المنافقة على المنافقة المناف

Notes, p. 39, n. 1; ces chiffres doivent être lus 19; 6, 5; 4, 5.

2 Op. cit., p. 538: «...hard red bricks, 18 centimetres long by
8 wide and about 4 thick», etc. — Sur les dimensions des briques
de Sarvistan, voir Dieulafoy, op. cit., t. IV, p. 2; sur celles du

m'était inconnu; je crois pouvoir donner le mot de l'énigme, grâce à M. Casanova, qui me suggère l'explication suivante.

La forme de la nisba au féminin (qui suppose un collectif sous-entendu) et le verbe rataba (disposer, ordonner) semblent indiquer que l'auteur veut parler non d'un instrument, mais d'un corps d'instrumentistes; il s'agit probablement d'une batterie de tambours, et voici pourquoi : Dans le chapitre qu'il consacre à la citadelle, Magrîzi en décrit les portes et dit qu'à l'extérieur de l'une d'elles « les khalîlîya battaient (étaient battues?) avant le coucher du soleil 1 ». Or, près de cette même porte, se trouvait le corps des tambours et trompettes (عطبلخاناة 2) et tout auprès était une tour que la Description appelle la tour des tambours 3. Maintenant comment khalîlîya peut-il signifier un corps de tambours? Remarquons d'abord que Magrîzi ne mentionne nulle part l'existence d'un corps de khalíli ou khalílîya; mais il existe une forme طَبْلي (« celui qui bat le tambour », Dozy) adjectif relatif de طبيل (« tambour ») qui fera naturellement au pluriel ou au collectif طيلتة. Or, en écrivant ce mot à la manière arabe, c'est-à-dire en traçant la hampe du b après coup, rien de plus facile pour un copiste pressé que de la



¹ Op. cit., II, 204, l. 35: تحقّ الخليلية قبل المغرب.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur ce mot, voir Quatremère, Sultans Mamlouks, t. 1°, p. 175, n. 54.

<sup>3</sup> Burg et-tabbâlîn, t. XVIIIb, p. 288 (2° édit.).

placer un peu trop à gauche; il en résulte une forme عليه que les éditeurs de Maqrîzi auront ponctuée خليلية sans la comprendre L'édition de Boulaq contient un grand nombre d'erreurs semblables provenant de fautes de copistes.

Cette ingénieuse supposition me paraît confirmée par le rôle important que joue le tambour dans les cérémonies officielles des souverains et des grands dignitaires musulmans. Quatremère a réuni à ce sujet des notes si abondantes qu'il suffit d'y renvoyer le lecteur<sup>2</sup>. Le droit de faire battre les tambours et jouer la musique à la porte de son palais aux heures des cinq prières, droit qui semble remonter à un usage fort ancien, fut pendant long-temps la prérogative exclusive du calife. Ce privilège mi-temporel et mi-religieux prenait place après la khotba et la sikka (droit de battre monnaie) dans la série des prérogatives souveraines. Les sultans

¹ L'erreur serait d'autant plus explicable que dans l'écriture cursive, les o ont parfois une forme arrondie qui rappelle la boucle du b.

<sup>2</sup> Sultans Mamlouks, t. I\*, p. 175, n. 54 (sur le mot المباحثة); Histoire des Mongols, p. 418, n. 196 (sur le mot الخرجة). Aux notes de ce dernier ouvrage, j'ajoute que le passage sur Sa'ad ed-Daula Kûharâ'în (cité par Quatremère, p. 419, col. 1) se trouve aussi dans le Kâmil d'Ibn el-Athîr (éd. du Caire, X, 41). Dans le même ouvrage (X, 47) se trouve un passage que je traduis ainsi : «En 475, Mu'aiyad el-Mulk fils de Nizâm el-Mulk arriva d'Ispahan à Bagdad, et 'Amîd ed-Daula (le vizir du calife) sortit à sa rencontre. Le premier descendit à la medrese Nizâmîye et fit battre les tambours à la porte de sa demeure à l'heure des trois prières. Alors le vizir donna une somme considérable pour abolir cet usage et renvoya les tambours à Tekrît».

bouides les premiers arrachèrent au calife un honneur qui devait consacrer leur souveraineté effective, en faisant battre le tambour devant leur porte, d'abord trois fois seulement et plus tard cinq fois, à l'heure de chaque prière. Cependant le droit de battre cinq fois fut toujours considéré comme un honneur suprême qui ne devait appartenir qu'au souverain, tandis que ses émirs devaient se contenter de trois batteries par jour. En Egypte, l'usage de la nauba se répandit de bonne heure, déjà sous les Fatimites et plus tard chez les sultans et leurs principaux officiers, d'où le nom de emîr tabl-khânât donné à ceux qui avaient obtenu ce droit; plus tard ce titre devint l'insigne d'un commandement militaire. Dans les rivalités d'ambition et de vanité qui caractérisent le régime des Mamlouks en Égypte, la question des tambours revient à chaque instant. Peut-être faudra-t-il donc biffer du texte de Magrîzi le mot خليلية en le remplacant par ظياليّة, et traduire ainsi le passage qui a donné lieu à ses explications : « En 735, le gouverneur du Caire Aidkin disposa sur la porte un corps de tambours qui battaient chaque soir après la prière de l'après-midi 1. » J'ajoute qu'à cette époque



ا Il suffit de vocaliser تحقّ عنو a l'actif neutre au lieu du passif. La seule objection qu'on pourrait faire à cette correction, c'est que la forme عبلية n'a pas encore été signalée; mais comme elle est grammaticalement correcte, on peut bien l'admettre comme synonyme de de l'admettre comme synonyme de d'ailleurs dans Quatremère que les verbes qui signifient «battre le tambour » sont justement عبر فق عنوب et قرب qu'on trouve dans Magrîzi associés au mot

---֥( 35 )⋅c---

les minarets de la mosquée d'El-Mu'aiyad ne s'élevaient pas encore sur la vaste terrasse qui couronne la Porte de Zuwêle; diminuée aujourd'hui de toute la place occupée par les minarets, cette terrasse pourrait encore abriter un corps nombreux <sup>1</sup>.

1 Au dernier moment, M. Casanova m'apprend que les manuscrits de Maqrîzi qu'il a consultés ont tous la leçon عليك et qu'il a retrouvé ce mot dans l'histoire des Mamlouks de Gauhari; enfin M. de Goeje m'écrit que les manuscrits de Leyde offrent la même leçon. Dès lors, il n'est plus permis de supprimer ce mot malencontreux; mais il reste probable qu'il cache un collectif.

5826:

some alimp to state a could al anot are estimated at the property of the circle of the

near on four things of the property of a governnear on four things of the property of a governnear on four things of the property of a governnear on four things of the property of a governproperty of a particular of the property o













